



## COMPTE RENDU DE REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2024

à 19h30

**Mairie de RIVOLET**

69640

**Présents** : Catherine BUTET, Charles-Alexandre ORTONNE, Jean-Pierre GIRAUD, Joëlle RUBENS, Catherine BARRIERE, Karine BOUDOT, Béatrice BOUGAIN, Françoise BRANCIARD, Julien FELLOTT, David THOMASSET.

**Absents** : Priscille DU MANOIR (excusée)  
Hugues FELLOTT (a donné pouvoir à Jean-Pierre GIRAUD)  
Marjorie GRIERE-FURTAK (a donné pouvoir à Julien FELLOTT)  
Didier COMBIER (a donné pouvoir à Charles-Alexandre ORTONNE)  
Sylviane AULAS (a donné pouvoir à David THOMASSET)

**Secrétaire de séance** : Charles-Alexandre ORTONNE

Le compte rendu du Conseil municipal du 15 février 2024 est approuvé à l'unanimité.  
Celui du 14 mars 2024 demande à être modifié.

### **1. Délibération – Groupement de commande – Travaux de voirie**

Madame le Maire informe l'assemblée du renouvellement du groupement de commande pour les travaux de voirie pour les années 2024, 2025 et 2026 afin de bénéficier de tarifs groupés pour les travaux de voirie.

Il est soulevé le fait qu'aucun engagement de minimum de commande n'est actuellement spécifié. Une précision devra être apportée.

Par ailleurs, il est précisé qu'une réflexion est menée sur l'éventualité pour la commune de céder la compétence voirie à la CAVBS ; mais cela n'est pas possible pendant le mandat en cours.

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la participation à ce groupement de commande.

### **2. Délibération – Demande de subvention au titre du « Grand-prix Pèlerin du Patrimoine » - Année 2024**

Madame le Maire informe l'assemblée de la possibilité de bénéficier d'une aide financière pour la rénovation et la remise en fonctionnement d'une des 3 cloches (la n°3) de l'église, ainsi que son électrification. Les 2 autres cloches ne fonctionnent plus.

*Il est proposé de demander une subvention de 4 814 € au titre du « Grand-Prix Pèlerin du Patrimoine », représentant 40% du coût total des travaux qui s'élèvent à 12 035 €. Il reste 2 407 € à la charge de la commune.*

*L'électrification « à distance » permettra différentes sonneries adaptées aux divers événements (mariage, enterrement, baptême...) et rendra possible une sonnerie d'avertissement le cas échéant pour le plan de prévention.*

*L'entreprise retenue est Bodet.*

*Le Conseil municipal, par délibération, approuve à l'unanimité la demande de subvention.*

### **3. Délibération – Demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine – Année 2024**

*A l'instar de la délibération précédente, Madame le Maire informe l'assemblée de la possibilité de bénéficier d'une aide financière pour la rénovation et la remise en fonctionnement d'une des 3 cloches (la n°3) de l'église, ainsi que son électrification.*

*Il est proposé de demander une subvention de 4 814 € auprès de la Fondation du Patrimoine, représentant 40% du coût total des travaux qui s'élèvent à 12 035 €. Il reste 2 407 € à la charge de la commune.*

*Via cette fondation, une cagnotte sera probablement proposée aux habitants, ainsi qu'aux mécènes.*

*Le Conseil municipal, par délibération, approuve à l'unanimité la demande de subvention.*

### **4. Tour des commissions**

#### **4.1. Commission « Ecole »**

- Suite aux récentes trois démissions, une réunion comprenant des conseillers municipaux a eu lieu début avril pour définir le futur fonctionnement de cette commission. Aucune mesure n'a été actée, mais les échanges pourront se faire via un groupe WhatsApp avec les autres membres de la commission.*
- Une demande de dérogation pour accueillir deux élèves habitants Saint-Cyr-le-Chatoux est exposée. La mairie donne son accord.*
- Le problème de fuite d'eau à l'école perdure. Des travaux d'un montant proche de 5000€ doivent être réalisés durant les vacances de Pâques. Ces travaux ne pourront pas être pris en charge par l'assurance.*
- Les stores à lattes en aluminium dans la classe des grands seront installés le lundi 22 avril. Le dossier « Fond vert » pourra ainsi être clos.*

#### **4.2. Commission « Communication »**

- Un des prestataires du site internet ayant déposé le bilan, un retravail de conception a dû être engagé. Le site devrait malgré tout être opérationnel sous peu.*
- Le Conseil communautaire du 12 juin aura lieu à 19h30 à la salle des fêtes de Rivolet.*

#### **4.3. Commission « Voirie »**

- Une prochaine commission est programmée le 15 avril.*
- S'il est souhaité des subventions, au titre des « amendes de police » pour l'année 2024, les dossiers doivent être déposés avant le 10 juin 2024.*
- Le radar pédagogique a été réceptionné. Un socle en béton doit être confectionné par les cantonniers. Ainsi, des études de risques seront menées.*
- Deux fils téléphoniques détendus sur la route du Petit Vernay sont à signaler.*

#### **4.4. Commission « Culture, vie associative, fêtes et cérémonie »**

- Une réunion a réuni beaucoup d'associations pour la préparation de la fête du village du 22 juin prochain. Le programme de cette journée est détaillé ; le matin sera consacré à la permaculture, à 11h une inauguration officielle est prévue, puis reprise des activités à partir de 15h.  
Pour cette fête, l'électricité est indispensable. Il est demandé si la logette (déjà présente montée du moulin) évoquée précédemment pourra être opérationnelle. A défaut, un groupe électrogène pourrait être prévu.  
Lors de cette réunion, il a été demandé que la buvette puisse être ouverte dès 15h avec seulement les boissons alcoolisées payantes.  
Au niveau financier, l'idée de cette journée est d'équilibrer les dépenses/recettes.
- Les barnums de l'ASL sont en vente afin d'en racheter de nouveaux plus simples à installer. Hippotoufer serait intéressée.

#### **4.5. Commission « Environnement – Cadre de vie »**

- Des pavés le long de la place de la bascule ont été enlevés afin de permettre une plantation en pleine terre. Certaines plantations ont d'ores et déjà été faites.
- Pour le fleurissement, il est noté que les massifs à l'entrée de la zone de loisirs n'ont pas été entretenus. Egalement, lors du changement du poteau incendie proche de la salle des fêtes, le massif a été dégradé par l'entreprise. Un manque d'entretien général du fleurissement est soulevé ; des priorités ayant été données sur d'autres points.

#### **4.6. Commission « Petite Enfance »**

- Le service Petite Enfance de l'Agglo a été présenté.
- Lors d'une présentation du Relais Petite Enfance Itinérant (RPEI), une baisse générale du nombre d'assistante maternelle a été notée au sein de la CAVBS. Cette tendance est relevée sur l'ensemble du département du Rhône.  
Lorsque le RPEI se déroule à Rivolet, il est noté qu'il fonctionne bien.

#### **4.7. Commission « Auberge »**

- Une rencontre avec les aubergistes a eu lieu pour donner suite au cambriolage.  
Il est demandé une sécurisation des portes et fenêtres donnant sur la rue des écoliers.  
Un artisan s'est rendu sur place pour proposer des solutions. Aussi, la remise en place des volets est envisagée.
- Un autre sujet concerne le monte-charge de l'auberge qui est défectueux.
- Il est noté également que l'entretien du bois extérieur de l'extension est à la charge des aubergistes.

#### **4.8. Commission « Urbanisme »**

- Une DIA pour une maison d'habitation située dans la Montée du moulin n'est pas retenue par le Conseil municipal.
- La commission s'est rendue au Grand Vernay pour étudier la demande de rachat d'une partie du chemin rural CR31 par un riverain. Le Conseil donne son accord pour cette cession.
- Deux futures importantes coupes de bois sont présentées au-dessus du Grand Vernay. Des précisions sur le type de coupe doivent être demandées, ainsi qu'un état des lieux des chemins et des routes qui doit être réalisé en amont.

### **5. Informations et questions diverses**

- La cérémonie du 8 mai se tiendra à 11h.
- Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain.
- La fête des conscrits se déroulera les 26 et 28 avril.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h39**